



La Fédération de Reiki Usui – LFRU

Guide Covid-19 pour une reprise d'activité Reiki dans de bonnes conditions pour vos clients et pour vous-même

En plus de ces mesures, respecter [le protocole national de déconfinement >](#) ainsi que [Les particularités propres à chaque zone >](#)

1 - La prise de rendez-vous

Entre chaque rendez-vous, prévoir le temps nécessaire au nettoyage après le départ de chaque client, en évitant que ceux-ci se croisent.

Avant d'accepter un rendez-vous, il convient d'évaluer la balance bénéfice/risque et d'éviter d'exposer un client fragile à une situation de risque.

Le client ne doit pas venir s'il présente des signes laissant penser à un covid-19. L'interroger sur la présence de signes évocateurs, sans être dans l'interrogatoire.

L'assurer que tout a été mis en place, dans le respect des règles, pour assurer sa sécurité.

Lui demander de ne venir que 5 minutes maximum avant l'heure du rendez-vous et non accompagné (sauf les enfants mineurs destinataires de la séance).

Il devra se présenter avec son masque.

Lui demander de venir autant que possible avec son propre stylo pour le règlement par chèque ou en ayant l'appoint, s'il règle en espèces.

Le prévenir que dès l'entrée dans le cabinet, il devra se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique à disposition.

2 - Le cabinet ou salle de formation

Afficher à l'entrée (ou à l'extérieur) du cabinet, ou de la salle de formation, les mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité des clients et des praticiens (voir liens en bas de document) Afficher le guide Covid-19 de LFRU.

Retirer tout ce qui est en tissu (difficile à désinfecter), coussins, sièges en tissu, tapis, tentures..., ainsi que revues, documentations, cartes de visite, jouets, mobiliers inutiles, que ce soit dans la partie attente et la partie réservée à la séance.

• Dès l'entrée :

Disposer du gel hydro-alcoolique afin que le client se désinfecte les mains.

• Avec une salle d'attente :

Les chaises doivent être placées à distance minimum de 1 mètre les unes des autres.

Afficher : « Éviter de toucher aux objets et surfaces, respecter les gestes barrières, ne pas vous déplacer ».

• Sans salle d'attente :

Prévoir un temps suffisant entre chaque rendez-vous, afin d'éviter que les clients se croisent. 30 minutes que vous consacrez à la désinfection et à l'aération de l'espace.

• Les toilettes :

Vous pouvez les condamner, si par exemple elles sont communes avec votre famille. Dans ce cas, prévenir le client à la prise de rendez-vous, qu'il puisse prendre ses dispositions.

Si elles sont en service, éliminer tout ce qui est inutile.

Mettre du savon de ou du gel hydro-alcoolique, et un essuie-main à usage unique et donc jetable. Prévoir une poubelle fermée, à pédale, avec un sac de 30L maxi.

Après chaque passage aux toilettes, désinfecter le lieu (robinets, bouton de chasse d'eau, lunette des toilettes, poignées de porte...) et aérer le plus souvent possible.

• **Votre pièce de travail :**

Ayez du gel hydro-alcoolique à disposition.

Enlever les chaussures dans la mesure du possible ou utiliser des surchaussures à usage unique, pour le client et vous-même.

a - Pièce pour le temps d'échange avec votre client :

Réserver un espace pour que le client dépose ses vêtements, sac...

Gardez une distance d'au moins 1 mètre et portez votre masque.

Désinfecter la chaise client, avant et après l'entretien.

Après chaque passage, désinfecter tout ce qui a pu être touché par le client.

b - Pièce pour la séance :

Désinfecter la table de travail, accordez un soin particulier à la tête, après chaque passage, même si vous utilisez un drap de protection jetable. Ce dernier est fortement conseillé, les housses en tissu nécessitant plus de contraintes.

Changer de drap de protection après chaque client.

Mettez à disposition une poubelle fermée, à pédale, équipée d'un sac de 30L maxi pour jeter le drap de protection jetable de la table et les mouchoirs.

• **Le Praticien :**

Dès l'apparition des signes évocateurs du covid-19 (toux, température, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût, odorat) cesser immédiatement l'activité, se mettre en confinement et contacter un médecin. Les personnes à risque doivent s'abstenir d'exercer ou fortement renforcer les mesures de protection.

Porter un masque qui doit être remplacé toutes les 4 heures et une visière à désinfecter entre chaque client.

Porter une tenue spécifique, blouse/chemise/haut, à réserver à la pratique, à changer après chaque client, à laver chaque jour à 60° minimum, ou s'équiper en surblouse à usage unique à jeter après chaque client.

Se laver les mains au savon, 30 secondes minimum, en arrivant au cabinet et autant de fois que possible dans la journée.

Avant et après chaque client se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique, mais aussi avant et après la séance.

S'assurer de bien avoir les coordonnées du client (tél...) si besoin de remonter une chaîne de transmission. Dans ce cadre, lui demander de prévenir s'il venait à tomber malade.

• **De façon générale :**

Aérer la salle d'attente le plus souvent possible, les toilettes ET votre espace de travail après chaque passage de client au moins 15 minutes.

Chaque jour, désinfecter, sol, poignées de porte, interrupteurs, toilettes, clavier ordinateur, téléphone, tablette... Dans la salle d'attente, désinfecter les chaises après chaque passage de client.

• **Gestion des déchets :**

Au jour le jour.

Utiliser des poubelles fermées (ouverture sans contact ou avec le pied), une dans la salle d'attente, une dans les toilettes, une dans l'espace de travail, équipées d'un sac poubelle, destiné aux masques, draps de table en papier, mouchoirs, essuie-main...

Pour la gestion des déchets, mettre des gants et ne pas comprimer le sac à déchets.

Si vous utilisez des produits en tissu pour votre table et pour essuyer les mains, les changer après chaque client et les laver en fin de journée à 60°.

3 - La séance

Nécessité que le client porte son masque, et le praticien masque et visière.

Pour toutes les positions des mains susceptibles d'être en contact avec la peau du client, conserver une légère distance.

Dans vos déplacements, gérez au mieux la distance de 1 mètre.

Toute technique utilisant le souffle est strictement interdite, même avec masque et visière.

4 - L'enseignement

Travailler en extérieur de préférence. Ce choix ne doit pas nous dégager des mesures barrières toutes aussi indispensables. Un lieu privé est à privilégier.

Selon les statuts des uns et des autres, nous ne pouvons là que donner une base commune à tous les statuts. Certains statuts peuvent se rapprocher de la fiche métier du SNEC consultable dans le site du ministère du travail. (en particulier, l'article « métiers de la formation – formateur : pour les animations sur site (ne pouvant être réalisées à distance)).

Le nombre d'élèves doit être limité afin de garantir l'espace de 4 mètres carré par personne (enseignant compris), hors mobilier. Il faut faire appel à votre bon sens.

Chacun doit apporter son matériel pour écrire, mouchoir en papiers (prévoir un sac poubelle strictement à cet effet) (voir les mesures pour le traitement des déchets "article2 - De façon générale - Gestion des déchets).

Affichez les mesures barrière et les rappeler avant de démarrer la formation.

Les rappeler régulièrement aux élèves, qui par habitude, s'éloigneraient des gestes barrière.

Dès l'arrivée de chacun, désinfection systématique des mains au gel hydroalcoolique.

Dépôt des vêtements dans un endroit réservé en évitant que tous les vêtements soient en contact.

Élèves et enseignant doivent porter un masque pendant toute la durée de la formation. (Rappel, les masques chirurgicaux sont valables pour une durée de 4 heures ; que chacun en prévoit 2 minimum (selon la durée) pour la journée, à moins d'avoir un masque tissu aux normes).

Enlever les chaussures ou utiliser des surchaussures à usage unique.

Avoir du gel hydro-alcoolique à disposition pour que chacun se désinfecte les mains le plus souvent possible.

Limiter les déplacements.

Limiter la manipulation de documents entre les personnes.

Pour l'apprentissage de la pratique sur autrui, suivre les règles concernant l'article "2 - le cabinet et la salle de formation", "votre pièce de travail > b - Pièce pour la séance" et l'article "3 - la séance".

Pour le repas, les masques étant tombés, conserver la distance de 1 mètre minimum entre les personnes et s'installer en quinconce autour de la table ; bien désinfecter la table et les chaises avant et après le repas. Chacun apporte son repas dans un emballage adapté, avec ses propres couverts. bien nettoyer l'espace après le repas et l'aérer.

Pour les toilettes, appliquer les règles de l'article "2- le cabinet > les toilettes".

Aérer l'espace de travail plusieurs fois dans la journée.

• Le protocole d'initiation

En entrant dans l'espace, désinfection systématique des mains avec du gel hydroalcoolique pour élève et enseignant. Ainsi, toucher les mains dans le protocole, reste possible.

L'élève doit porter un masque et une visière (ou des lunettes de protection) qui lui sera personnelle pour la journée et désinfectée après chaque protocole.

L'enseignant doit, bien sûr, avoir son masque et sa visière.

Chacun se désinfecte les mains au gel hydroalcoolique avant et après le protocole.

Selon les écoles, les protocoles peuvent varier ; **Toute technique utilisant le souffle est strictement interdite, même avec masque et visière.**

Désinfection des mains de chacun tout de suite après le protocole.

L'enseignant doit impérativement désinfecter l'espace réservé au protocole avant de rejoindre le groupe et se désinfecter à nouveau les mains avant de rejoindre le groupe. L'espace est aéré pendant 15 minutes.

Après la formation et le départ des élèves, l'enseignant doit désinfecter l'espace consacré à l'échange, les toilettes, et aérer au minimum 20 minutes.

5 - Les ateliers

La mise en place d'ateliers, est plus délicate. En effet, par principe un atelier a pour but d'établir un échange de la pratique pour les participants et implique donc un contact important, des déplacements entre les personnes présentes.

Les 4 mètres carré recommandés semblent difficiles à respecter et cette seule règle, réduira fortement, voire très fortement la participation.

De ce fait, nous les déconseillons fortement, car les règles seraient difficiles à appliquer et donc l'efficacité en serait très réduite.

- - - ▣ - - -

Liens :

[Les informations en temps réel du gouvernement >](#)

[Le guide de recommandations de sécurité sanitaire pour la continuité de activités >](#)

[Le protocole national de déconfinement >](#)

[Les particularités propres à chaque zone >](#)

À afficher dans votre cabinet et/ou votre salle de formation :

[Le guide covid-19 pour la reprise d'activité Reiki >](#)

[Le document de l'OMS concernant la friction et le lavage des mains >](#)

[Comment bien utiliser son masque >](#)

[Comment savoir si je suis malade >](#)

[Comment se protéger >](#)

V.1.1 du 13 mai 2020